



Paris, le 17 Octobre 2011.

Communiqué de presse

Ouverture des candidatures aux Trophées de l'Accessibilité 2012

Les Trophées de l'Accessibilité sont co-organisés par le Conseil national handicap et l'association Accès pour tous, avec le soutien de nombreuses associations et partenaires. Ils sont placés sous le haut parrainage du Premier Ministre, monsieur François FILLON.

Les Trophées de l'Accessibilité récompensent des démarches et des initiatives qui doivent s'inscrire nécessairement dans la durée. Pour être éligibles, elles doivent être portées par une dynamique globale et commune à tous les acteurs, tout en traduisant des changements de regard et de comportement. L'objectif est de faire découvrir des attitudes, des bonnes pratiques et des réalisations exemplaires au niveau national et provenant de multiples acteurs. **C'est l'ensemble de la chaîne des compétences de l'accessibilité qui est ainsi mis en valeur.**

L'accessibilité pour tous permet de préparer la cité de demain prenant en compte l'être humain avec toutes ses différences et la même égalité des chances pour tous : personnes en situation de handicap (tous les types de handicap), ainsi que les handicaps survenant chez les personnes âgées.

La Chaîne des compétences de l'accessibilité :

La chaîne des compétences peut prendre des formes très diverses ; chacun des maillons a vocation à concourir à la solidité de la chaîne et à pouvoir exprimer son engagement et sa participation. Mettre en lumière et en perspective les bonnes pratiques, sans se substituer à quiconque, est en effet l'objectif.

Les dossiers de candidatures seront étudiés par Le Comité scientifique des trophées de l'accessibilité présidé par madame Catherine BACHELIER.

5 dossiers de candidatures seront nominés par catégorie de prix. Les dossiers nominés feront l'objet d'une communication aux médias et seront proposés aux jurys. Les jurys désigneront les lauréats des trophées de l'accessibilité lors d'une soirée exceptionnelle le lundi 6 février 2012 à Paris au Théâtre de la Porte Saint Martin.

8 TROPHEES DE L'ACCESSIBILITE 2012

O Trophée Conseil d'enfants et de jeunes

Sensibiliser les jeunes conseillers de tout le territoire français aux questions liées au handicap et à l'accessibilité et encourager les actions menées dans ce domaine. **Votre conseil a réalisé une action sur ce thème ?** Alors téléchargez le dossier de candidature et renvoyez-le à l'Anacej **avant le 23 novembre 2011**.

Dossier de Candidature à télécharger sur le site Web de l'ANACEJ
<http://anacej.asso.fr/2011/10/03/candidatez-aux-trophees-de-laccessibilite>

O Trophée Produit accessible à tous

Confort d'usage et accessibilité universelle. Vous faites preuve d'innovation en proposant avec le concours des compétences interne et externe à l'entreprise, un produit innovant accessible à tous.

Industrie, distribution, R&D, développement, innovation, bureau d'études, prototype,...

O Trophée accessibilité des Etablissement Recevant du Public (ERP)

Le confort d'usage, la chaîne de déplacement, l'accessibilité universelle est une priorité pour votre établissement. Les compétences de plusieurs acteurs ont permis une réalisation exemplaire en allant au-delà des obligations de la loi du 11 février 2005.

Musée, salle de spectacle, bâtiment public ou privé, école, université, hôpital, commerce, hôtel,....

O Trophée accessibilité, intégration, mixité et citoyenneté

Votre initiative, votre action, votre projet permet une parfaite intégration de tous dans la vie citoyenne et quotidienne.

Tourisme , sport, loisirs, culture, vie quotidienne,...
Association, club, office de tourisme, fédération,...

O Trophée accessibilité & emploi

L'emploi des personnes en situation de handicap, un enjeu pour l'entreprise public et privé. La chaîne des compétences dans l'entreprise est un atout.

Accessibilité, adaptation du poste de travail, sensibilisation, formation,...

O Trophées Collectivités territoriales

Rendre votre commune accessible à tous, un objectif, un devoir, mais aussi une action citoyenne engageant la société. Votre action est exemplaire et mobilise différents acteurs impliqués dans la réussite de vos objectifs ? Faites le savoir.

O Trophée des collectivités (supérieure à 5000 habitants)

O Trophée des petites communes (moins de 5000 habitants)

O Trophée communication et sensibilisation

Vous avez un projet, réalisé une action de sensibilisation forte, une action de communication (campagne publicitaire, film, événement,...) impliquant des compétences multiples. Votre action permet de changer le regard.

Association, entreprise, agence de communication, réalisateur, office de tourisme,

spectacle,...

Le Dossier de Candidature est téléchargeable sur les sites :
<http://www.accespourtous.org/> et <http://www.cnhandicap.org/>

Les partenaires 2012 des Trophées de l'accessibilité :

jaccede.com, la Fédération Française Handisport, la Fédération Française du Bâtiment (FFB), KONE France, le Théâtre de la Porte Saint Martin, la Mairie de Paris, le CG 67, l'ANACEJ, le CIDJ, Handiarchi, Etre handicap information, Vivre FM 93.9, la Maison de l'Alsace,...

Vous êtes un maillon de la chaîne des compétences de l'accessibilité :

Rejoignez nous sur notre page facebook et devenez un Maillon de la chaîne des compétences de l'accessibilité. Participez aux Trophées de l'accessibilité 2012. Aidez nous à faire découvrir des changements de regard et de comportement, des bonnes pratiques, des réalisations exemplaires au niveau national et provenant de multiples acteurs.

Contacts Presse :

Xavier GALLIN - 06 10 66 82 82
<mailto:pressxg@gmail.com>

Chantal le SOLLIEC - 01 44 77 81 71
<mailto:c.lesolliec@yahoo.fr>

Conseil national handicap - Sensibiliser, informer, former
8 avenue de l'Opéra - 75001 Paris